

Des Béguines, Ou ci encoumence Li Diz des Béguines¹.

Mss. 7615, 7633.

En riens que Béguine die
N'entendeiz tuit se bien non ;
Tot est de religion
Quanque hon trueve en sa vie.
5 Sa parole est prophétie ;
S'ele rit, c'est compaignie ;
S'el' pleure, dévotion ;
S'ele dort, ele est ravie ;
S'el fonge, c'est vifion ;
10 S'ele ment, non créeiz mie.
Se Béguine se marie,
S'est sa converfacions ;
Ces veulz, sa prophécions

¹ Cette pièce est imprimée dans le tome II des *Fabliaux* de Méon, pages 37 et 38, à la fin d'une dissertation *sur les étymologies* due à Barbazan, lequel a joint au texte une traduction littérale, par laquelle, dit-il, « on verra combien il est difficile d'approcher de la beauté de l'original. » Cette pièce est, en effet, remarquable par la finesse de son ironie et par la pensée qui y préside. J'ajouterai cependant que tout le monde n'a pas traité les *Béguines* aussi durement que Rutebeuf. Thomas de Cantimpré parle de leurs mœurs avec éloges et s'étend beaucoup sur leur piété ; mais un écrivain postérieur, Villon, les a fort décriées en leur faisant dans son testament le legs que voici :

ITEM, aux frères mendiens,
Aux dévotes & aux BÉGUINES,
Tant de Paris que d'Orléans.
Tant turlupins, tant turlupines,
De graffes soutes jacobines.

Ce qui veut dire, d'après un vieux CUISINIER FRANÇOIS : « un potage fait avec de la chair de perdrix et de chapon rôtis, désossés, et hachés bien menu avec du bouillon d'amande qu'on verse sur du pain bien mitonné et sur un lit de fromage, etc. »

M. Paulin Paris dit que cette pièce « est une véritable chanson. » Soit ! mais ces deux seuls *Ditz* de Rutebeuf qui portent ce nom dans les manuscrits, sont *la chanson de Puille* et *la chanson des Ordres*. Quant au *Diz des Béguines*, je trouve qu'il a beaucoup plus d'analogie par la forme et par le fond, avec la fine satire intitulée : « *C'est de Brichemer* » qu'avec tout autre genre de compositions. J'ajoute qu'il ne présente pas, comme *la chanson des Ordres*, ce qui semble si nécessaire à la chanson : — le refrain.

Un mot encore à ce sujet. Il est surprenant que Rutebeuf, qui était avant tout un poète spirituel, primesautier de vive allure, ne nous ait pas laissé quelques chansons : cela allait à son caractère et à la tournure de son talent. Les chansons badines ou bouffonnes, érotiques mêmes, étaient d'ailleurs très à la mode au XIII^e siècle, et Thibault de Champagne, à lui seul, nous en a laissé plus de soixante. L'abstention de Rutebeuf est d'autant plus regrettable, que, selon Daunou, et c'est aussi notre avis, « les chansons françaises du XIII^e siècle soutiennent avantageusement le parallèle avec les chansons provençales du même temps : les idées y sont plus ingénieuses, l'expression des sentiments y est plus simple, et, par conséquent, plus vraie. »

N'est pas à toute sa vie².
15 Cest an pleure & cest an prie,
Et cest an panrra baron.
Or est Marthe, or cest Marie³ ;
Or se garde, or se marie,
Mais n'en dites se bien non :
20 Li Rois no sofferoit mie.

Explicit des Béguines.

² Villon a encore dit de nos religieuses avec sa malice ordinaire :

Et puis après foubz les courtines

Parler de contemplation

Leur couvent était situé rue des Barrés, n° 24. On l'a nommé depuis l'*Ave-Maria*. Il fut bâti sur un emplacement acheté par saint Louis à Étienne, abbé de Tiron.

³ *Baron*, mari.